



La forêt

RESUME

La forêt est une entité paysagère multifonctionnelle (rôle économique, écologique, protecteur et récréatif). En Haute-Savoie, la forêt couvre 37% du territoire et jouit d'une spécificité bien montagnarde : notre département est le principal producteur d'épicéa en France.

La filière bois emploie plus de 4 000 personnes, depuis le bûcheronnage jusqu'au bureau d'études spécialisé dans l'utilisation du bois-matériau. Si l'aval de la filière est largement tiré en avant par la construction, l'amont de la filière (coupe, transport, scierie) est cependant en difficulté à l'heure actuelle, pour de multiples raisons : évolution rapide de la demande, concurrence forte des bois importés d'Allemagne, pénurie de la main d'œuvre dans les travaux forestiers, déficit d'image, évolution réglementaire dans les scieries.

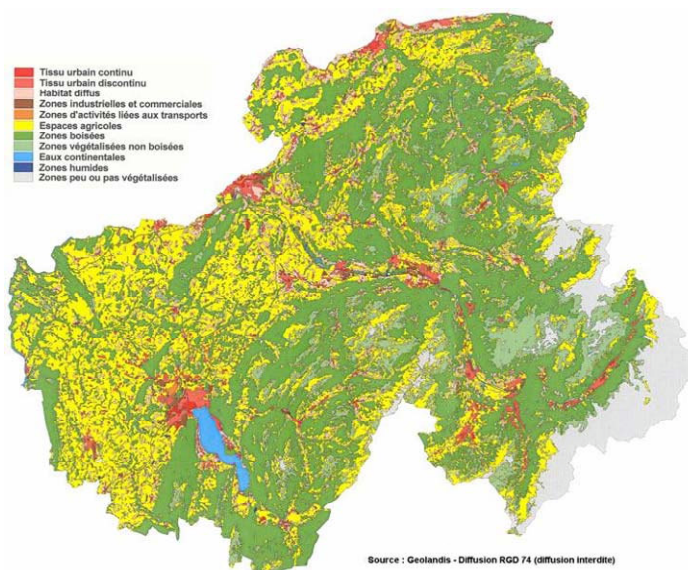
Ces difficultés économiques s'ajoutent à des handicaps structurels, liées notamment au morcellement foncier (une propriété ne fait qu'un hectare en moyenne, en plusieurs parcelles) et à la pente qui rend les parcelles difficiles à exploiter (65% d'entre elles sont sur des pentes de plus de 30%).

Les tempêtes de 1999 et les attaques de nuisibles (bostryche) d'aujourd'hui ne font qu'éclairer davantage les difficultés d'entretien et de nettoyage des forêts, notamment privées.

De nombreuses initiatives sont nées récemment pour tenter de développer la gestion transversale de la forêt, en associant les professionnels, les services de l'Etat et les élus locaux. Les chartes forestières de territoire et la signature récente du Plan Forêt pour la Haute-Savoie vont dans le sens d'une gestion globale et durable de la forêt haut-savoyarde.

Les chiffres clés de la forêt

Couverture forestière totale (1998)	178 624 ha
dont forêt productive	79%
Taux de boisement	37%
Volume sur pied par essence	
Feuillus	15 377 641 m ³
Résineux	29 753 916 m ³
dont Epicéas	22 560 372 m ³
Profil des parcelles en forêt	
% de propriété privée	71%
% des terrains privés en forte pente	65%
Les catastrophes naturelles	
Tempêtes de 1999 (volume abattu)	450 000 m ³
Bostryche (à l'automne 2004)	430 000 m ³
La filière bois en 2004	
Récolte annuelle	250 000 m ³
Nombre d'entreprises	2 000
Nombre d'emplois	4 000
%	
% du bois en maison neuve (74)	25%
% du bois en maison neuve (France)	5%



La forêt : 37% du territoire et une physionomie marquée par la prédominance de l'épicéa

Une forêt aux multiples fonctions...

La forêt remplit quatre fonctions :

- ✓ **Economique** : la production de bois est la fonction première de la forêt. Elle est un gisement de matière première pour la construction, l'ameublement, l'emballage et la production d'énergie. Elle contribue localement au développement d'emplois.
- ✓ **Sociétale** : dans un territoire de plus en plus urbain, la forêt est devenue un lieu « récréatif » où la population vient se ressourcer.
- ✓ **Environnementale** : la forêt est une composante incontournable de nos paysages et contribue à la qualité de notre cadre de vie. Elle est un véritable piège à carbone concourant à la réduction de l'effet de serre. Enfin, par la richesse de ses milieux, elle participe à la biodiversité.
- ✓ **Protection contre les risques naturels** : la forêt couvre les versants les plus abrupts de notre territoire. Elle contribue donc à la protection des zones habitées contre les avalanches et les chutes de pierres.

Voici autant d'enjeux justifiant la nécessité de gérer et d'exploiter la forêt.

Une forêt majoritairement privée (et productive)

En 1998¹, la forêt couvrait près de 37% du territoire départemental avec 178 624 ha. Il s'agit assez nettement de la principale formation naturelle de la Haute-Savoie. Les surfaces boisées avaient augmenté de 4,57 % depuis 1975.

Répartition de la forêt en Haute-Savoie en 1998

Type de forêt	Terrains publics		Terrains privés		Total	
	En ha	% des terrains	En ha	% des terrains	En ha	% des terrains
Forêt productive	40 630	77%	100 310	79%	140 940	79%
Forêt non productive	12 391	23%	25 293	21%	37 684	21%
Total	53 021	100%	125 603	100%	178 624	100%

Source : Inventaire Forestier National

70% de la forêt appartient à des propriétaires privés et 30% au domaine public (Etat ou communes) : les forêts publiques sont gérées par l'Office National des Forêts. **Près de 80% de la forêt haut savoyarde est « dite » productive.** La forêt productive se compose pour les 3/4 de sa surface de futaies². Ces structures ont été favorisées du fait de leur meilleure rentabilité. Les taillis³ composés de feuillus sont issus d'une logique d'exploitation pour le bois de feu.

¹ Il s'agit de la dernière information disponible (Inventaire Forestier National)

² Futaie : peuplement de conifères et/ou feuillus issu de plantations artificielles ou de régénération naturelle

³ Taillis : peuplement de feuillus issus de rejets suite à leur coupe

Evolution de la surface boisée de Haute Savoie

Surfaces boisées et productives	1975	1986	1998	Evolution 1975-1998
Surface boisée (en ha)	170 810	171 373	178 624	4,57%
Taux de boisement	35,3%	35,4%	36,9%	
Surface productive (en ha)	134 740	141 848	141 062	4,69%
Taux de surface productive	78,9%	82,8%	79,0%	

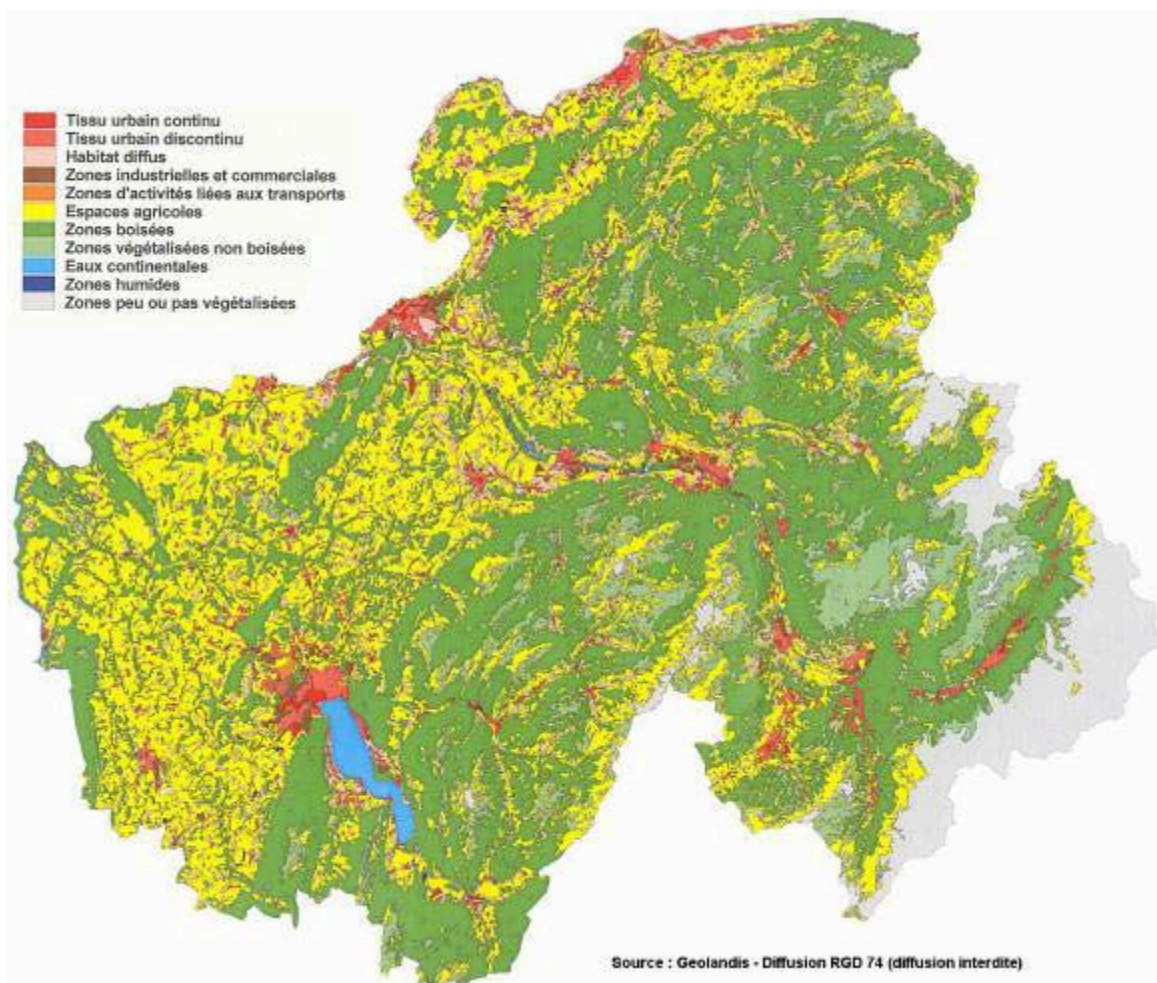
Source : Inventaire Forestier National

Des régions plus forestières que d'autres

L'altitude et la dénivellation influent diversement sur le taux de boisement. Ainsi, le Pays de Mont Blanc et l'Avant Pays ont un taux de boisement inférieur à la moyenne départementale.

La première région culmine à des altitudes où la forêt ne peut plus s'installer. La deuxième région du fait d'un relief plus doux et d'une altitude plus propice à l'agriculture a contenu l'avancée de la forêt.

L'Inventaire Forestier National propose une cartographie dynamique extrêmement précise sur son [site Internet](#).



Surfaces par région forestière en 1998

Région forestière	Surface totale (ha)	Forêt publique (ha)	Forêt privée (ha)	Total forêt (ha)	Tx de boisement
Avant Pays	197 494	7 192	38 506	45 698	23,1%
Chablais	115 456	17 848	40 369	58 217	50,4%
Bauges	16 403	4 548	7 300	11 848	72,2%
Bornes-Aravis	98 048	18 007	30 084	48 091	49,0%
Mont Blanc	56 461	5 426	9 344	14 770	26,2%
TOTAL	483 862	53 021	125 603	178 624	36,9%

Source : Inventaire Forestier national

■ L'épicéa première essence du département, la Haute Savoie premier département producteur d'épicéa

Volume sur pied par essence et par classe de propriété

Essence	Terrains publics (en m ³)	Terrains privés (en m ³)	Total (en m ³)	%
Hêtre	1 226 291	5 636 284	6 862 575	44,6%
Frêne	159 817	1 744 471	1 904 288	12,4%
Autres feuillus	921 592	5 689 186	6 610 778	43,0%
Sous total feuillus	2 307 700	13 069 941	15 377 641	34,1%
Epicéa commun	7 411 413	15 148 958	22 560 372	75,8%
Sapin pectiné	2 908 877	3 401 338	6 310 215	21,2%
Autres conifères	336 902	546 428	883 329	3,0%
Sous total conifères	10 657 192	19 096 724	29 753 916	65,9%
TOTAL	12 964 892	32 166 665	45 131 557	100,0%

Source : Inventaire Forestier National

Les conifères sont majoritaires. **Ils représentaient en 1998 près de 66% du volume sur pied.** Ceci s'explique par l'altitude propice du département pour ces essences et d'une sylviculture traditionnelle favorisant les conifères. **Un arbre sur deux est un épicéa**, ce qui en fait l'essence majoritaire sur le département. La Haute Savoie est le premier producteur d'épicéa en France. Le sapin pectiné et le hêtre sont les deux autres essences dominantes. Elles représentent, à elles deux, près de 30% du volume sur pied.

Il s'agit d'une ressource abondante, d'autant que les 2/3 des volumes sur pied répondent à des débouchés du coffrage à la charpente. **Cette ressource est cependant largement sous-exploitée car il s'agit souvent de forêts difficiles d'accès. En témoignent le décalage entre le bois récolté par les exploitants ou autoconsommé (400 000 m³) et la production naturelle de bois chaque année (1 350 000 m³).** La forêt devient de plus en plus dense et vieillissante, notamment sur les zones les moins accessibles.

Depuis 1991, les récoltes de bois sont relativement stables. Les quelques variations peuvent s'expliquer par des raisons conjoncturelles. Même les tempêtes du 26-28 décembre 1999 ont assez légèrement modifié la situation, puisque la récolte de bois en 2000 a atteint les 325 000 m³, soit à peine 6,3% de plus qu'en 1999. On est loin de la croissance de 21,4% mesurée au niveau régional : les coupes de bois verts ont été gelées pour favoriser la récolte des bois renversées dans les départements les plus touchés de la région (Rhône, Loire, Ardèche). La récolte de bois diminue depuis cet épisode, et est stable depuis plusieurs années autour de **255 000 m³ par an.**

■ Une forêt exploitée pour son bois d'œuvre

La forêt haut savoyarde est essentiellement exploitée pour du bois d'œuvre. Ses débouchés sont en majorité la charpente et la planche de construction. Ce constat peut s'expliquer par la qualité technologique de ces bois et par le manque de rentabilité de l'exploitation des bois de moindres qualités.

Evolution des récoltes de bois en Haute-Savoie (en m³)

Année	Conifères		Feuillus			Total
	Bois d'œuvre	Bois d'industrie	Bois d'œuvre	Bois d'industrie	Bois de feu	
1991	298 974	517	6 788	706	1 677	308 662
1998	270 042	2 919	6 922	33	2 421	282 337
1999	284 369	6 364	5 946	5 820	3 101	305 600
2002	219 123	12 630	7 130	3 670	-	242 553
2003	244 965	5 866	4 023	3 050	9 279	267 183

Source : SERFOB

Les bois d'industrie, même s'ils ont fortement progressé au cours de la dernière décennie, restent minoritaires. Les conifères sont largement les essences les plus exploitées dans ce secteur, avec 95% de la récolte.

➤ La forêt doit faire face à de nombreuses contraintes et à des enjeux stratégiques pour son avenir

■ Une forêt marquée par un extrême morcellement foncier

100 700 propriétaires possèdent 100 309 ha soit une moyenne de **1 ha par propriétaire**. 58% de la forêt privée appartient à 97% des propriétaires.

Ces chiffres montrent le **fort morcellement de la propriété forestière privée**. A ce constat, il faut préciser que ces propriétés se composent souvent de plusieurs parcelles non contiguës et qu'elles sont parfois en indivision. Les partages successifs à chaque succession ont abouti à cette situation. De plus, les frais de notaire parfois supérieurs au prix des terrains forestiers compromettent les transactions. Ainsi, les unités de gestion deviennent trop faibles pour permettre une exploitation rentable économiquement des forêts privées.

Répartition de la propriété privée productive par classe de surface en 2002

Superficie	Propriétaires		Surfaces		Moyenne de surface / propriétaire
	Nbre	%	ha	%	
< 4 ha	97 990	97,3	58 179	58	0,59 ha
4 à 25 ha	2 475	2,5	31 096	31	12,6 ha
> 25 ha	235	0,2	11 034	11	47 ha
Total	100 700	100	100 309	100	1 ha

Source : Centre Régional de la Propriété Forestière

Sur les 235 propriétaires possédant plus de 25 ha, 63 sont soumis à un plan simple de gestion. Ainsi, **c'est 4,5% du total des surfaces qui bénéficiaient en 2002 d'une gestion « planifiée » (2 623 ha). On assiste depuis 1999 à une restructuration de la forêt privée. Ceci peut s'expliquer soit par la diminution du partage des forêts lors des successions, soit par le rachat de forêt par les plus gros propriétaires.** Ainsi, 4 000 ha sont aujourd'hui concernés par une forme de regroupement foncier.

Evolution de la propriété privée en % par classe de superficie

Superficie	1989	1999
< 4 ha	68%	58%
4 à 25 ha	23%	31%
> 25 ha	9%	11%

Source : Centre Régional de la Propriété Forestière

■ Une desserte insuffisante accentuant les coûts d'exploitation

La rentabilité de l'exploitation d'une forêt dépend directement de son accessibilité et de la pente. Ainsi, au delà d'une distance d'accès de 500 m l'exploitation devient déficitaire. La création d'une desserte implique des investissements qui grèvent leur rentabilité.

Condition d'exploitation des bois en forêts privées par types de peuplement (en ha)

Types de peuplements	Distance de débardage			Débardage avec création de desserte	TOTAL
	< 200 m	200 à 500 m	> 500 m		
Futaie	14 729	15 002	24 865	8 869	63 366
Taillis Futaie	9 215	7 436	7 380	1 674	15 705
Taillis	439	772	1 411	1 255	3 877
Bois morcelés	2 503	1 099	109	0	3 711
Bosquets	1 884	757	977	33	3 650
Total	28 770	24 966	34 742	11 831	100 309

Source : Inventaire Forestier National

Les peuplements de futaie et de taillis futaies sont les plus rentables car ils se composent de conifères. 41% de ces peuplements ont cependant une desserte rendant déficitaire leur exploitation. C'est même près de 17% de ces peuplements qui nécessitent la création d'une desserte pour leur exploitation. **Or, 65% des forêts privées se situent sur des pentes supérieures à 30%.** Cette situation couplée au morcellement de la forêt privée rend difficile la création de dessertes, par l'augmentation sensible des coûts de transport qui doivent être débloqués pour permettre l'exploitation forestière.

Condition d'exploitation des bois en forêts privées par rapport à la pente (en ha)

Pentes	Distance de débardage			Débardage avec création de desserte	TOTAL
	< 200 m	200 à 500 m	> 500 m		
< 30 %	14 295	9 349	9 971	870	34 485
> 30 %	14 475	15 617	24 771	10 961	65 824
Total	28 770	24 966	34 742	11 831	100 309

Source : Inventaire Forestier National

En outre, la réglementation en vigueur est particulièrement contraignante quant à l'accès des grumiers au réseau routier.

■ Une forêt vieillissante et fragilisée

Depuis 1975, les surfaces dont le volume est inférieur à 150 m³/ha ont diminué de 40% tandis que les surfaces dont le volume entre 250 à 400 m³/ha ont augmenté de 41,5%, progression qui touche plutôt les feuillus, et celles supérieures à 400 m³/ha ont augmenté de près de 200% pour les feuillus et de plus de 100% pour les conifères.

Répartition de la superficie par classe de volume en forêt privée (feuillus)

Volume	1975	1986	1999	Evolution 1975 1999
< 150 m ³ /ha	24 750	17 546	14 826	-40%
150 à 250 m ³ /ha	8 430	13 062	9 367	11%
250 à 400 m ³ /ha	7 140	9 184	14 096	97%
> 400 m ³ /ha	3 320	4 672	9 825	196%
Total	43 640	44 464	48 114	10%

Source : Inventaire Forestier National

Répartition de la superficie par classe de volume en forêt privée (conifères)

Volume	1975	1986	1999	Evolution 1975 1999
< 150 m ³ /ha	20 850	18 263	12 528	-40%
150 à 250 m ³ /ha	10 680	11 451	9 075	-15%
250 à 400 m ³ /ha	10 300	11 989	10 584	3%
> 400 m ³ /ha	9 720	13 308	20 009	106%
Total	51 550	55 011	52 196	1%

Source : Inventaire Forestier National

Or, les codes de bonne gestion sylvicole préconisent une densité de bois de l'ordre de 220 à 250 m³/ha pour obtenir une forêt équilibrée. On constate que plus de la moitié des peuplements (54%, et même 59% dans les forêts de conifères) dépassent ces préconisations et que la moyenne départementale est bien au dessus de ces normes (321 m³/ha en moyenne).

Répartition de la superficie par classe de volume en forêt privée (total)

Volume	1975	1986	1999	% des classes de volume	Evolution 1975-1999
< 150 m ³ /ha	45 600	35 809	27 355	27%	-40%
150 à 250 m ³ /ha	19 110	24 513	18 441	18%	-4%
250 à 400 m ³ /ha	17 440	21 173	24 680	25%	42%
> 400 m ³ /ha	13 040	17 980	29 834	30%	129%
TOTAL	95 190	99 475	100 310	100%	5%
Volume sur pied (en m³/ha)	208	244	321		54%

Source : Inventaire Forestier National

Ceci traduit une capitalisation et un vieillissement de la forêt privée, comme de la forêt publique. La densité des espaces boisés était bien moindre en 1975 (208 m³/ha), ce qui autorisait alors la régénération des peuplements. Cette régénération est aujourd'hui plus difficile.

Deux conséquences peuvent découler de cette situation :

- Les arbres deviennent de plus en plus gros et leur gabarit ne répondent plus à la demande des scieries qui préfèrent des diamètres moyens (entre 50 et 60 cm de diamètre). Leur

intérêt économique se déprécie alors.

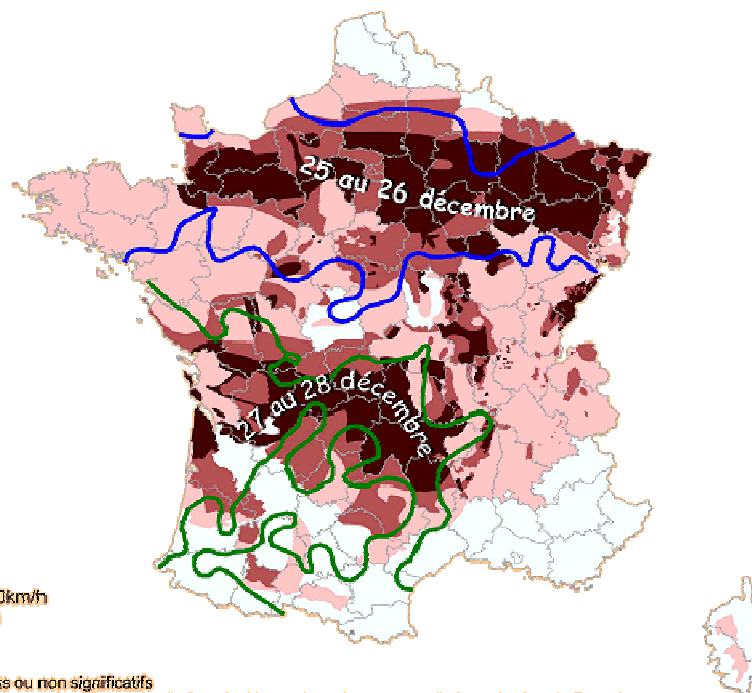
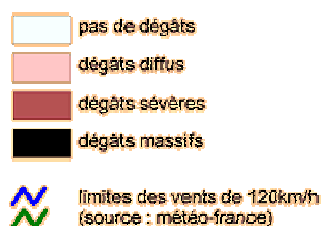
- Le déficit de cette exploitation se fait au détriment de la régénération. Ainsi, à terme, la forêt haut savoyarde risque d'être déficitaire en jeunes tiges ce qui remet en cause la stabilité des structures forestières et le renouvellement des forêts adultes actuelles.

■ Une forêt sinistrée par des catastrophes naturelles récentes

Les forêts de Haute-Savoie, par rapport à d'autres départements français ou de Rhône-Alpes, ont été relativement épargnées. **Au niveau national, la tempête a engendré 139,6 millions de m² de chablis, soit l'équivalent de plus de 3 récoltes annuelles de bois...** L'accord interprofessionnel du 16 janvier 2000 a conclu, dans un souci de maintien des cours du bois, à la décision de conserver sur pied les bois non sinistrés. **Les propriétaires forestiers ont donc volontairement limité la récolte dans les zones moins affectées, telles que la Haute-Savoie, pour permettre de dégager plus rapidement les zones plus sinistrées** (en Rhône-Alpes : le Rhône, l'Ardèche et la Loire). Bien que la récolte ait été freinée et que les bois ramassés et cédés volontairement par des propriétaires à des particuliers pour bois de chauffage représentent un volume important, il reste que **450 000 m³ de bois auraient été renversés en réalité par les tempêtes en Haute-Savoie.**

Estimation des dégâts après les tempêtes de décembre 1999

Carte réalisée par l'Inventaire Forestier National (IFN), pour le compte de la Direction de l'Espace Rural et de la Forêt (DERF), présentant les zonages de dégâts forestiers fournis par les Services Régionaux de la Forêt et du Bois (SRFB) pour les départements concernés.



pas de dégâts : dégâts inexistant ou non significatifs
 dégâts diffus : essentiellement destruction dispersée d'arbres isolés ou de petits groupes d'arbres (moins de 5 ares)
 dégâts sévères : présence significative de surfaces détruites de plus de 5 ares, mais rareté de destructions de plus de 4 ha d'un seul tenant
 dégâts massifs : présence significative de surfaces détruites de plus de 4 ha

© Inventaire forestier national - janvier 2000

Le retour à la normale a réellement eu lieu deux ans après la tempête⁴, mais le nettoyage et la reconstitution se poursuivent encore à l'heure actuelle, ce pendant encore un ou deux ans. Ce nettoyage progressif s'explique par la difficulté à enlever les chablis restants : ils sont parfois non exploitables et de valeur économique trop faible pour mobiliser les exploitants.

⁴ Agreste Rhône-Alpes : Enquête exploitations forestières et scieries 2002, le calme après la tempête (mai-juin 2004)

Les forêts haut-savoyardes sont également victimes d'une attaque de scolytes ou bostryches (insectes nuisibles). Cette attaque s'est manifestée à la suite de la tempête de 1999 et a été favorisée par la canicule de 2003 qui avait affaibli de très nombreux arbres. Le Grand Est de la France n'a pas connu pareille attaque depuis 1989 : on comptait à l'automne 2004 environ 430 000 m³ de bois scolyté en Haute-Savoie, soit déjà des dégâts tout aussi graves que les tempêtes de 1999, alors que l'épidémie n'est pas terminée. Au final, d'après les experts de la D.D.A.F., **les dégâts devraient être 1,5 fois plus importants que les tempêtes...**

La lutte contre ces nuisibles est particulièrement difficile, puisque la destruction des scolytes n'est efficace qu'à la condition de détecter précocement les attaques, avant l'essaimage des insectes vers d'autres arbres. « Comme cela avait été constaté à la suite de la sécheresse de 1989-91, couplée avec les tempêtes de 1990 dans le Nord-Est de la France, en Suisse et en Allemagne, l'épisode climatique exceptionnel de 2003 laisse présager une période de plusieurs années avec de forts dommages causés par les insectes sous-corticaux, tant sur feuillus que sur résineux⁵. »

■ L'économie du bois est en pleine mutation

La filière bois compte plus de 2 000 entreprises employant 4 000 personnes et dégage un chiffre d'affaires de l'ordre de 760 millions d'€ par an. Elle est composée de 4 métiers liés par une logique de l'amont à l'aval :

- ✓ **130 entreprises de travaux forestiers et d'exploitation forestière** : Elles effectuent des travaux de sylviculture (plantations, dégagements) et de récolte du bois (bûcheronnage, débardage, câblage, transport).
- ✓ **60 scieries (300 emplois)** : Elles sont en général de taille modeste, et produisent environ 160 000 m³ de sciages par an (dont 70% pour la charpente).
- ✓ **1 500 entreprises de deuxième transformation (plus de 3 000 emplois)** : Il s'agit des métiers de l'ébénisterie, de la menuiserie, de la charpente, de la construction de chalets ou maisons à ossature bois.
- ✓ **400 entreprises de prescription, conception et distribution** : Il s'agit d'architectes, de bureaux d'études ou d'économistes qui assurent la promotion du bois dans la construction.

On constate un décalage amont-aval au sein de la filière. D'un côté l'utilisation locale de la ressource bois via les scieries est stagnante. En effet, les professionnels se heurtent depuis quelques années à une pénurie de main d'œuvre à l'amont. **De l'autre côté, le marché du bois pour la construction est largement porteur pour les entreprises de deuxième transformation et celles liées au bâtiment.** D'après la Chambre de Métiers, l'activité de la branche a été soutenue au cours de l'année 2004, avec une demande locale et régionale importante en produits de sciage de la part des professionnels du bâtiment et de la charpente.

La concurrence très vive de produits européens de qualité, notamment en provenance d'Allemagne, suscite toutefois des interrogations dans la scierie. Il s'agit là d'un enjeu stratégique pour l'avenir de la filière, puisque **25% des maisons sont réalisées en bois en Haute-Savoie⁶ (5% au niveau national)**. Or l'offre de matériau, essentiellement en bois massif, semble être aujourd'hui en décalage avec la demande, de plus en plus orientée vers des produits finis (bois séché, raboté, abouté, contrecollé). Aujourd'hui, moins de 20% des scieries sont équipées

⁵ Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, *Bilan de la santé des forêts en 2004*, Septembre 2005

⁶ D'après une enquête nationale commanditée par le CNDB

(partiellement) de cellules de séchage... avec le risque à terme, pour elles, d'être exclues du marché.

Par ailleurs, 40% de la production des scieries locales est composée de produits « connexes » : sciures, écorces, plaquettes. Or le cours de ces produits s'est déprécié : leur utilisation par les chaudières automatiques approvisionnées en bois est un débouché certain, mais encore largement sous-utilisé. A l'heure actuelle, les 137 chaudières automatiques en fonctionnement en Haute-Savoie consomment 9 000 tonnes de bois de rebus (palettes broyées), 1 800 tonnes de plaquettes forestières, et 530 tonnes de granulés.

Enfin, face à la concurrence vive et la stratégie commerciale agressive de la part des produits importés, les sciages locaux jouissent d'une image certes porteuse (bois construction) mais encore sous-exploitée. De même, la certification PEFC des bois haut-savoyards est encore très peu développée, mais est bel et bien un marché en devenir. A l'heure actuelle, 48 communes, 10 scieries et 10 particuliers ont adhéré à ce programme de certification⁷.

■ La forêt en manque de considération ?

Les propriétaires de parcelles forestières sont, à l'heure actuelle, peu enclins à vendre leur bois ou à entretenir leur bien. En effet, d'un côté l'impôt foncier est basé sur le revenu forestier des années 60, de l'autre le prix du bois sur pied a été divisé par sept depuis cette période. **La forêt en tant qu'unité de production souffre donc d'une valeur économique assez largement discréditée auprès des propriétaires fonciers.**

Par ailleurs, d'après les professionnels de la forêt, la multiplicité des fonctions de cette entité paysagère (valeur économique, usage récréatif, richesse environnementale, outil de protection contre les risques naturels) est encore mal appréhendée dans les projets d'aménagement du territoire. Dans un contexte d'urbanisation rapide de la Haute-Savoie, il s'agit d'un enjeu important pour l'avenir.

Ainsi, alors que la demande d'espaces de qualité est importante, notamment dans les forêts périurbaines, la forêt est encore souvent non entretenue et la gestion des conflits d'usage encore déficiente, faute de stratégie globale.

Afin d'améliorer la gestion durable et transversale de la forêt, de multiples initiatives ont été prises à différents niveaux de décision.

Au niveau interprofessionnel, une association a été créée en 1996 : FIB 74⁸. Son but est de promouvoir l'utilisation du bois de pays. Ses membres représentent l'ensemble des maillons de la filière forêt-bois. Elle travaille en partenariat avec les pouvoirs publics et les organismes départementaux, régionaux et nationaux liés de près ou de loin à la filière. Forte de son Projet stratégique qu'elle a adopté fin 2005, FIB 74 va dorénavant développer :

- ✓ **Une action fondée sur une ligne stratégique précise** : Accroître les parts de marché du bois (en priorité du bois local), pour favoriser l'exploitation et la valorisation des forêts, et en développant des démarches de produits impliquant toute la filière.
- ✓ **Deux fonctions principales** :

⁷ PEFC est une marque déposée qui appartient collectivement au Conseil Pan-européen de Certification Forestière (PEFCC). Le logo PEFC atteste que le bois des produits marqués a été récolté dans des forêts dont les propriétaires se sont engagés à respecter les règles de la gestion forestière durable. Il garantit également que les industriels qui les ont transformés ont satisfait aux obligations de la chaîne de contrôle PEFC. Voir le site internet www.pefc-france.org

⁸ Interprofessionnelle de la filière bois en Haute-Savoie. Site Internet disponible à l'adresse suivante : www.fib74.com

- Le pilotage de la filière bois : FIB 74 fédère, coordonne et organise le débat. Elle définit et applique la stratégie de filière.
 - Le développement de projets : FIB 74 mobilise et accompagne les entreprises, contribue à l'information des professionnels, accompagne et appuie les projets collectifs, et communique sur la filière et le matériau bois.
- ✓ **Un plan pluriannuel d'actions à 5 ans (2006-2010) articulé en quatre axes :**
- L'animation de la filière, en organisant le débat au sein de la filière ;
 - La mobilisation de la ressource, à travers la mise en œuvre et le déploiement du Plan Forêt pour la Haute-Savoie en partenariat avec le Conseil Général et la DDAF ;
 - La valorisation des bois locaux, en accompagnant notamment le développement de la marque « Sciage Qualité Savoie »⁹ et l'appui à la qualification des produits ;
 - La promotion du bois matériau, en priorité auprès des maîtres d'ouvrage publics, dans l'esprit du décret du 26 décembre 2005 relatif à l'utilisation du bois dans certaines constructions.
- ✓ **Quelques exemples concrets de l'action de FIB 74 :**
- Le « Projet Tavaillon » qui a permis de recréer des conditions favorables à l'utilisation de bois local en couverture dans les règles de l'art¹⁰.
 - L'annuaire des entreprises « Forêt – Scierie » dont l'objectif est la promotion des entreprises auprès de leurs clients potentiels, et qui est disponible gratuitement à FIB 74.
 - L'accompagnement des entreprises dans leurs démarches de mise en conformité en matière d'Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE). Cette démarche collective permet de réelles économies d'échelle pour les entreprises bénéficiaires.

Au niveau « grand public », FIB 74 organise des rendez-vous à portée régionale sur le thème de la forêt, en partenariat avec de nombreuses collectivités locales (dont le Conseil Général) et d'autres acteurs de la gestion de la forêt. Ainsi, se sont tenues les dernières Journées de la Forêt en Montagne aux Gets les 21 et 22 juillet 2005, et le Salon Mieux Vivre à la Roche-sur-Foron du 28 octobre au 1^{er} novembre 2005.

Au niveau politique, un « Plan Forêt pour la Haute-Savoie »¹¹, a été signé par le Préfet, le Président du Conseil Général et le Président de FIB 74 le 21 juillet 2005. Ce plan décline un programme d'actions à 5 ans (2005-2009) qui a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques et politiques de la forêt autour de six axes :

- Forêt et aménagement du territoire ;
- Amélioration de la mobilisation et de la commercialisation en vue d'une augmentation et d'une revalorisation de la récolte ;
- Amélioration de la gestion de la forêt privée ;
- Actions sylvicoles
- Filière Bois-énergie

⁹ Devant le manque de lisibilité des bois locaux, 13 scieries de Savoie et de Haute-Savoie se sont constituées en association (Sciage Qualité Savoie), afin de développer une marque commerciale pour valoriser les sciages traditionnels savoyards. Cette démarche, portée par FIB 74, est ouverte à toute scierie des Pays de Savoie.

¹⁰ Consultez www.toiture-tavaillon.com

¹¹ Le Plan Forêt pour la Haute-Savoie est consultable sur Internet en cliquant [ici](#).

- L'homme et les métiers de la forêt.

Enfin au niveau local, des territoires mettent en place des Chartes forestières qui permettent de définir un projet de développement en faveur de la filière bois dans une dimension multifonctionnelle. A l'heure actuelle, deux chartes ont été signées en Haute-Savoie (Haut-Chablais, PNR des Bauges), et trois autres sont en cours d'élaboration ou de réflexion (Collines du Léman, Aravis, Pays du Mont-Blanc).